

Table des Matières – Admission

XII. Admission	116
<u>Catégories d'admission</u>	116
• <u>Diplôme de premier cycle</u>	116
• <u>Programme conjoint Baccalauréat/Diplôme</u>	116
• <u>Certificat de premier cycle</u>	116
• <u>Étudiant libre</u>	116
• <u>Étudiant provisoire</u>	116
<u>Exigences d'admission</u>	116
• <u>Scolarité préparatoire</u>	116
• <u>Enseignement secondaire</u>	116
• <u>Université</u>	117
• <u>Collège</u>	117
• <u>Étudiant adulte</u>	117
• <u>Personnes du troisième âge</u>	118
<u>Exigences de compétence linguistique</u>	118
• <u>Candidats pour le Collège universitaire Glendon</u>	118
• <u>Exemption des tests de compétence linguistique pour les étudiants qui ont terminé des cours à l'Institut de langue anglaise de l'Université York (YUELI)</u>	118
<u>Candidatures</u>	118
• <u>Modalités de candidature</u>	118
<u>Admission spéciale pour les étudiants ayant des besoins spéciaux</u>	119
<u>Dates limites de dépôt des demandes</u>	119
<u>Obtention d'équivalences universitaires (crédits d'équivalence)</u>	119
• <u>Programmes de préparation d'un diplôme universitaire de premier cycle</u>	119
• <u>Programmes de préparation d'un diplôme collégial</u>	119
<u>Échec et renvoi</u>	120
<u>Renseignements supplémentaires</u>	120

XII. Admission

Le Bureau d'admission de l'Université York s'assure que tous les dossiers des candidats qualifiés sont traités de façon juste et équitable. L'Université offre l'admission aux candidats les plus qualifiés.

Les pages qui suivent présentent les renseignements pour les programmes de premier cycle. Consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents> pour des renseignements précis concernant les programmes de premier cycle. Pour obtenir de l'information détaillée sur les programmes de deuxième et troisième cycles, consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/graduate/>.

Catégories d'admission

L'Université York offre aux étudiants plusieurs types de formation. On trouvera ci-dessous une brève description des différentes catégories d'admission. Pour être accepté au programme de votre choix, vous devez avoir la moyenne minimum et les préalables requis. Les exigences varient selon les programmes et l'admission n'est pas garantie. Pour de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/>.

Diplôme de premier cycle

Toute personne ayant la préparation suffisante peut présenter sa candidature pour être admise à l'Université York dans un programme de premier cycle. York admet directement des étudiants dans les programmes conduisant aux baccalauréats suivants : Baccalauréat en administration, Baccalauréat ès sciences appliquées, Baccalauréat ès arts, Baccalauréat en administration des affaires, Baccalauréat international en administration des affaires, Baccalauréat en conception graphique, Baccalauréat en études environnementales, Baccalauréat en beaux-arts, Baccalauréat en études sur la santé, Baccalauréat en gestion des ressources humaines et Baccalauréat ès sciences.

Une formation postsecondaire préalable est exigée pour le Baccalauréat en droit et le Baccalauréat en sciences de l'éducation.

L'Université York offre des programmes de Baccalauréat ès sciences en soins infirmiers et de Baccalauréat en service social aux étudiants qui entrent en première année et à ceux qui ont une formation postsecondaire préalable.

Programme conjoint Baccalauréat/Diplôme

Les étudiants de l'Université York peuvent préparer simultanément dans plusieurs domaines un diplôme universitaire et un programme menant à un certificat ou à un diplôme offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie. Seuls les étudiants des dernières années sont admissibles et les places sont limitées.

Certificat de premier cycle

Les personnes ayant la préparation requise peuvent demander leur admission à un programme menant à un certificat du premier cycle. Ces programmes permettent d'acquérir des compétences dans des domaines précis ou une compétence professionnelle. En général, ces certificats s'obtiennent en même temps qu'un programme de baccalauréat, bien que certains certificats peuvent se préparer individuellement. Pour plus de détails, consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents> et cliquez sur Courses & Programs.

Étudiant libre

L'Université York peut admettre des personnes qui désirent suivre des cours crédités mais qui n'ont pas l'intention de préparer un baccalauréat ou un certificat à York. Ce sont des « étudiants libres », c'est-à-dire des personnes qui sont déjà titulaires d'un baccalauréat ou qui sont inscrites concurremment dans une autre université reconnue et qui désirent suivre des cours à York avec une lettre de permission de leur université.

Étudiant provisoire

Dans des cas très exceptionnels, l'Université York admettra, pour une période ne dépassant pas une année universitaire (et ce, normalement, en prévision d'une admission dans un programme de baccalauréat) de façon provisoire. L'Université accorde cette admission provisoire à sa discrétion sur présentation de preuves montrant irréfutablement que la personne ainsi admise pourra satisfaire aux exigences d'un baccalauréat ou d'un certificat.

Exigences d'admission

L'Université York envisage l'admission de candidats du monde entier possédant déjà un diplôme décerné par un établissement reconnu ou accrédité. On trouvera, ci-dessous, des renseignements sur le type de formation que reconnaît York. L'Université exige également pour l'admission une moyenne minimum ainsi que des cours préalables. Pour certains programmes, les candidats doivent également fournir des renseignements supplémentaires. Pour plus de détails, consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/>. Le fait de satisfaire aux exigences minimales ne garantit pas nécessairement l'admission à l'Université. Tout candidat qui estime que son dossier scolaire ne donne pas une juste image de ses capacités est invité à soumettre tous les documents qui donnent les raisons pour lesquelles ses résultats scolaires ne sont pas ce qu'ils devraient être. Tous les documents seront pris en considération.

Scolarité préparatoire

Enseignement secondaire

Colombie-Britannique et Yukon : Diplôme d'études secondaires avec quatre cours théoriques, incluant les cours de la douzième année exigés par la faculté ou le programme demandé. Les cours théoriques n'ont pas besoin d'être soumis à un examen provincial.

Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut : Diplôme d'études secondaires avec cinq cours théoriques, incluant les cours 30 et 31 exigés par la faculté ou le programme demandé.

Saskatchewan : Diplôme d'études secondaires avec le cours d'anglais A30 et B30 (ou ELA 30 A et Français30/Grasakois 30 A ou B recommandés) et quatre cours théoriques supplémentaires, incluant les cours de la douzième année exigés par la faculté ou le programme demandé.

Manitoba : Diplôme d'études secondaires avec English 40S et quatre cours théoriques au niveau 40 ou supérieur, incluant les cours exigés par la faculté ou le programme demandé.

Ontario (CPO) : Diplôme d'études secondaires de l'Ontario DESO ou l'équivalent et six cours pré-universitaires de l'Ontario (CPO), incluant les cours exigés par la faculté ou le programme demandé. Tous les cours exigés par une faculté doivent être au niveau CPO.

Ontario (nouveau programme) : Diplôme d'études secondaires de l'Ontario DESO ou l'équivalent. Au minimum six cours de la douzième année classés U ou M, y compris le cours English* 12 U, tous les cours exigés par la faculté ou le programme demandé et au moins un cours 12 U ou M dans l'UNE des disciplines suivantes : études canadiennes et mondiales, études et langues classiques et internationales, français, mathématiques, sciences sociales et lettres ou études amérindiennes. * Les étudiants de langue française peuvent y substituer le cours Français 12 U (FiF4U ou FEF4U).

Québec (Cégep) : Une année de cégep avec un minimum de 12 cours théoriques d'un trimestre, y compris les cours exigés par la faculté ou le programme demandé. (Les cours équivalents de l'école secondaire ne sont pas acceptés). Tous les cours suivis en plus seront évalués pour des crédits d'équivalence. Les candidats avec le diplôme DEC peuvent recevoir l'équivalent d'une année d'études en crédits d'équivalence.

Québec (12e année) : Certificat de réussite à la 12e année avec six sujets théoriques (préparatoires à l'entrée à l'université), y compris le cours d'anglais de 12e année et les cours exigés par la faculté ou le programme demandé.

Nouveau-Brunswick : Diplôme d'études secondaires avec six cours théoriques, incluant les cours de la douzième année exigés par la faculté ou le programme demandé (120, 121 ou 122). Nous acceptons le cours Calcul intégral et différentiel 120 au lieu de Mathématiques avancées, pré-calcul intégral et différentiel 120.

Nouvelle-Écosse : Diplôme d'études secondaires avec cinq cours théoriques ou avancés, incluant les cours de la douzième année exigés par la faculté ou le programme demandé. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours de calcul intégral et différentiel sont préférables au cours de pré-calcul intégral et différentiel.

Île-du-Prince-Édouard : Diplôme d'études secondaires avec cinq cours théoriques, incluant les cours de la douzième année exigés par la faculté ou le programme demandé (621 ou 611).

Terre-Neuve et Labrador : Diplôme d'études secondaires avec onze crédits au niveau 3000, y compris le cours de langue 3101 et un cours de littérature 3201 ou 3202, ainsi que les cours exigés par la faculté ou le programme demandé.

Baccalauréat international : Diplôme du BI avec note de passage dans six matières y compris les cours exigés par la faculté ou le programme demandé.

- trois notes de passage au niveau standard et trois au niveau avancé ou
- deux notes de passage au niveau standard et quatre au niveau avancé.

Les diplômes sont également pris en compte avec une note d'au moins 24 points, mais nous recommandons 28 points ou plus. Le dossier des étudiants désirent préparer un certificat sera étudié individuellement et le diplôme d'études secondaires sera pris en compte.

York accorde des crédits d'équivalence - jusqu'à un maximum de 18 crédits selon la faculté choisie - pour les cours du BI de niveau avancé réussis avec une note minimum de cinq.

Baccalauréat français : Baccalauréat français avec une note minimum de 10 (passable) d'un lycée agréé par le Ministère Français de l'Éducation ou une agence compétente, Nous accorderons jusqu'à un maximum de 30 crédits d'équivalence pour des notes de 12 ou plus, selon le programme.

Test de classement de niveau avancé : Selon la faculté que vous choisirez, des équivalences universitaires peuvent être octroyées jusqu'à un maximum de 12 crédits si vous avez obtenu une note de 4 ou 5 dans certaines disciplines au Test de classement de niveau avancé de la Commission d'examen d'entrée au collège. Vous devez également répondre aux exigences d'admission habituelles de York.

Certificat Général d'Enseignement (GCE ou GCSE) : Réussite à deux niveaux avancés et trois niveaux ordinaires (GCSE). On peut remplacer un cours de niveau avancé par deux cours de niveau supplémentaire avancé. Une note minimum de C est exigée pour l'admission aux niveaux avancé et ordinaire. Des équivalences universitaires peuvent être octroyées jusqu'à un maximum de 18 crédits pour les cours de niveau avancé ayant obtenu une note finale de C ou plus, selon le programme choisi. Vous devez également satisfaire aux exigences d'admission habituelles de York.

École secondaire internationale : Si vous venez d'un autre système éducatif, consultez le site <http://www.yorku.ca/firststudents/requirements/> pour obtenir des précisions.

Université

Les étudiants qui viennent d'une autre université et ont terminé un minimum de 4 cours complets ou une année d'études à temps plein menant à un diplôme ou l'équivalent dans un établissement reconnu et qui ont obtenu une moyenne générale de 2 sur une échelle de 4 (C/60%) seront considérés comme candidats. De plus, pour être admissibles à tous les programmes spécialisés, les étudiants doivent avoir une moyenne générale de 2,3 sur une échelle de 4 (C+/65% ou l'équivalent). Tous les cours suivis, y compris les cours auxquels l'étudiant a échoué seront inclus dans le calcul de la moyenne pour l'admission. Si le relevé indique que l'étudiant a repris un cours, la deuxième note sera utilisée pour calculer la moyenne générale. Le fait de satisfaire aux exigences minimales ne garantit pas l'admission à l'Université. Certaines facultés peuvent exiger des moyennes plus élevées. Vous devez également satisfaire aux critères de l'ensemble des programmes et facultés.

Les cours universitaires peuvent être évalués pour l'octroi de crédits d'équivalence. Pour que le Bureau d'admission puisse évaluer l'équivalence de vos crédits, vous devez soumettre la description officielle des cours que vous avez suivis dans des universités reconnues à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Ces descriptions officielles doivent être rédigées par l'établissement que vous avez fréquenté ou être disponibles sur son site Web. Veuillez fournir l'adresse URL exacte ou imprimer les descriptions de cours affichées sur le site Web. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Obtention d'équivalences universitaires (crédits d'équivalence) ».

Les relevés de notes originaux rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être traduits par un traducteur certifié. Les descriptions de cours peuvent être traduites par le candidat et soumises avec le texte original de l'établissement.

Collège

- Les étudiants qui viennent d'un collège d'arts appliqués et de technologie ou d'un institut de technologie et d'enseignement supérieur (ITAL) de l'Ontario et qui ont terminé deux semestres complets d'études collégiales ou une année d'étude à temps plein dans le cadre d'un programme d'études avec une moyenne générale de 3 sur une échelle de 4 (B/70%), calculée en incluant tous les cours suivis peuvent être considérés comme candidats; ou
- Les étudiants qui viennent d'un collège reconnu à l'extérieur de l'Ontario et qui ont terminé une année d'études à temps plein dans le cadre d'un programme d'études et qui ont obtenu une moyenne générale de 3 sur une échelle de 4 (B/70 %), calculée en incluant tous les cours suivis peuvent être considérés comme candidats.

Si le relevé indique que l'étudiant a repris un cours, la deuxième note sera utilisée dans le calcul de la moyenne générale. Certaines facultés peuvent exiger des moyennes plus élevées. Il importe de noter que même si un étudiant satisfait aux conditions minimums, son admission à l'Université n'est pas garantie. L'étudiant doit également satisfaire aux critères de l'ensemble des programmes et facultés.

Les cours collégiaux peuvent être évalués pour l'octroi de crédits d'équivalence. Pour que le Bureau d'admission puisse évaluer l'équivalence de vos crédits, vous devez soumettre la description officielle des cours que vous avez suivis dans des collèges reconnus à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Ces descriptions officielles doivent être rédigées par l'établissement que vous avez fréquenté ou être disponibles sur son site Web. Veuillez fournir l'adresse URL exacte ou imprimer les descriptions de cours affichées sur le site Web. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Obtention d'équivalences universitaires (crédits d'équivalence) ».

Les relevés de notes originaux rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être traduits par un traducteur certifié. Les descriptions de cours peuvent être traduites par le candidat et soumises avec le texte original de l'établissement.

Étudiant adulte

Pour poser votre candidature dans la catégorie « étudiant adulte » vous devez :

- avoir 21 ans ou plus le jour où débute la session à laquelle vous êtes inscrit(e);
- avoir quitté l'école secondaire à temps plein depuis au moins deux ans (si vous avez suivi des cours après deux ans d'absence pour améliorer vos notes, vous pouvez déposer une demande d'admission);
- avoir été inscrit à moins de quatre cours dans une université ou un collège reconnu;
- ne pas avoir obtenu de mauvais résultats scolaires au cours d'une période récente;
- avoir fait preuve, par vos activités scolaires, professionnelles, bénévoles ou autres, d'une bonne capacité d'entreprendre des études universitaires.

Vous pouvez aussi envisager de déposer une demande d'admission en tant qu'étudiant adulte si vous avez réussi un cours pré-universitaire de York offert par l'entremise du département de l'éducation permanente, ou un cours de transition pour femmes, avec une note minimum de B et si

vous satisfaites aux exigences du programme et de compétence linguistique.

Personnes du troisième âge

Les personnes du troisième âge qui désirent être admises à l'Université (à un programme menant à un diplôme ou comme étudiants libres) sont considérées comme des candidats de la catégorie étudiant adulte à moins qu'elles aient déjà terminé des études postsecondaires. (Voir les sections pertinentes ci-dessus).

Pour avoir droit à une dispense des frais de scolarité, les étudiants doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et avoir atteint 60 ans le 1er mai pour la session d'été et le 1er septembre pour la session automne/hiver. Pour plus de précisions, contactez le Bureau des Services financiers étudiants.

Exigences de compétence linguistique

Si vous souhaitez vous inscrire à un programme de premier cycle à l'Université York, votre niveau linguistique doit être suffisant pour que vous puissiez faire vos travaux universitaires en anglais, si vous avez effectué avec succès, ou êtes sur le point de terminer avec succès, un des programmes suivants :

- Quatre années d'études au niveau secondaire en anglais ou en français au Canada.
- Quatre années d'études au niveau secondaire en anglais dans un pays où l'anglais est la première langue.
- Une année d'études postsecondaires en anglais dans un établissement postsecondaire reconnu dans un pays où l'anglais est la première langue.
- Deux années d'études collégiales en anglais dans un collège reconnu dans un pays où l'anglais est la première langue.

Remarque : Les périodes passées à suivre des cours ESL ne peuvent pas compter dans les exemptions indiquées ci-dessus. Un candidat ne peut être dispensé de satisfaire aux exigences de compétence linguistique en soumettant une lettre qu'il a rédigée lui-même ou en soumettant une preuve qu'il a suivi des cours d'anglais du niveau secondaire.

Les indications ci-dessus sont à titre indicatif seulement. L'Université York se réserve le droit de demander les résultats obtenus à des tests de compétence linguistique.

Si vous n'êtes pas sûr de satisfaire aux exigences de compétence linguistique, nous vous conseillons de soumettre les résultats obtenus à un test de compétence linguistique en anglais afin d'éviter tout retard éventuel dans le traitement de votre demande d'admission.

Les résultats des tests de langue et les diplômes obtenus sont examinés en même temps pour déterminer votre admissibilité à l'Université.

Candidats pour le Collège universitaire Glendon

Le Collège universitaire Glendon étant une faculté bilingue, vous pouvez choisir de faire preuve de vos compétences linguistiques soit en français soit en anglais. Vous pouvez choisir de subir un des tests d'anglais indiqués ci-dessous ou le test de langue française administré par le Collège universitaire Glendon. Contactez le Service de recrutement et liaison au 416-487-6710 ou liaison@glendon.yorku.ca.

Test linguistique reconnu	Score minimum (la plupart des programmes)	Score minimum Education (Ingénierie) École Schulich des hautes études commerciales
York English Language Test (YELT)	Catégorie générale : entre 1 et 5	Catégorie générale : entre 1 et 2
Test of English as a Foreign Language (TOEFL)	Test composition : 560 Test questionnaire informatisé : 220	Test composition : 600 Test questionnaire informatisé : 250

International English Language Testing Service (IELTS)	7	7,5
Michigan English Language Assessment Battery (MELAB)	82	87

Exemption des tests de compétence linguistique pour les étudiants qui ont terminé des cours à l'Institut de langue anglaise de l'Université York (YUELI)

L'Institut YUELI offre toute une gamme de cours de langue anglaise non sanctionnés par des crédits, à temps plein et à temps partiel, pour préparer les étudiants à des études universitaires.

La réussite à un cours ESL de niveau six, dans le programme intensif avec mention Très Bien, Bien ou Passable répond à l'exigence de compétence linguistique en anglais en vue de l'admission à presque tous les programmes de premier cycle. Les programmes d'ingénierie et de l'École Schulich des hautes études commerciales exigent la mention Très Bien.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à l'Institut YUELI au 416-736-5353, ou visitez le site <http://www.yueli.yorku.ca/>.

Candidatures

Modalités de candidature

- Les élèves des écoles secondaires de l'Ontario doivent soumettre leur demande d'admission en remplissant la demande d'admission 101 du Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC). Pour plus de détails, adressez-vous au bureau d'orientation de votre établissement.
- Tous les autres candidats peuvent soumettre une demande en ligne ou remplir une demande qu'ils se procureront auprès du Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC). Consultez le site <http://www.ouac.on.ca/>.
- Si vous faites une demande pour commencer vos études en janvier, ou pour vous inscrire à un programme menant à un certificat, ou si vous êtes un étudiant libre, remplissez la demande d'admission que vous vous procurerez sur le site <http://www.yorku.ca/futurestudents> ou en appelant le Bureau d'admission au 416-736-5000.

Évaluations, auditions et portfolios pour la Faculté des beaux-arts

La plupart des candidats pour la Faculté des beaux-arts doivent participer à une évaluation supplémentaire qui peut comprendre une audition, une entrevue, un exercice écrit ou l'évaluation de leur portfolio. Cette évaluation a lieu en général durant les mois d'hiver au campus Keele. Cependant, si, pour des raisons d'éloignement, cette évaluation ne peut se faire à ce campus, d'autres méthodes d'évaluation sont possibles. Rendez-vous sur le site <http://www.yorku.ca/finearts/> pour plus de détails.

Formulaire de renseignements supplémentaires pour l'École Schulich des hautes études commerciales.

Avant de soumettre le formulaire de renseignements supplémentaires, les candidats doivent faire une demande d'admission à l'Université York par l'entremise du Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario avant la date butoir. Renseignements sur le site : <http://www.yorku.ca/futurestudents/requirements/deadlines.html>.

Formulaire de renseignements supplémentaires pour le Baccalauréat en service social

Les étudiants peuvent s'inscrire directement au Baccalauréat en service social (BSW) offert le jour à temps plein. Ce programme est également offert à temps partiel, principalement en soirée, pour les étudiants qui ont déjà un diplôme de premier cycle.

Les candidats pour les deux programmes de BSW de York doivent présenter le formulaire de renseignements supplémentaires et toutes les pièces justificatives. Pour obtenir une copie de ce formulaire, visitez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/forms.html>.

Pour plus de renseignements sur les programmes d'étude, visitez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents> et cliquez sur Courses & Programs.

Admission spéciale pour les étudiants ayant des besoins spéciaux

L'Université York s'engage à aider et à tenir compte des besoins des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études mais qui ont des difficultés sur le plan physique ou de l'apprentissage ou qui ont des troubles psychiatriques.

Si vous avez un handicap physique, il est important que vous le signaliez durant le processus d'admission.

Si vous ne répondez pas à nos critères minimum d'admission, vous souhaitez peut-être faire une demande d'admission adaptée.

Si votre situation ne gêne pas votre admission à l'Université (en d'autres termes, si vous répondez à nos critères d'admission), nous voulons nous assurer que vous connaissez les services de soutien à votre disposition.

Le fait de signaler un handicap physique ne sera d'aucune façon à votre désavantage. Nous souhaitons seulement savoir qui vous êtes de façon à nous assurer que vous disposez de l'aide dont vous avez besoin durant le processus d'admission et par la suite. Même si vous n'avez pas actuellement besoin d'aide, il se peut que votre situation change.

York offre un certain nombre de services de soutien aux étudiants ayant des handicaps physiques, des difficultés d'apprentissage ou des troubles psychiatriques. Si vous êtes admis à l'Université York et que vous avez besoin d'aide ou d'adaptation, voyez un conseiller avant le début de l'année universitaire. L'adaptation peut toucher le style d'enseignement, les méthodes d'évaluation ou d'autres exigences dans tous les cours. Toute disposition doit être prise avant le début du trimestre universitaire, faute de quoi vous risquez de nuire à vos chances de disposer d'un logement universitaire.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/requirements/disabilities.html>.

Dates limites de dépôt des demandes

Consultez le site <http://www.yorku.ca/futurestudents/requirements/deadlines.asp> pour connaître les dates limites de dépôt des demandes. Si vous souhaitez recevoir une réponse en temps voulu pour le programme que vous avez choisi, le mieux est que vous déposiez votre demande, accompagnée de tous les documents officiels, bien avant les dates limites.

Faculté des sciences de l'éducation : consultez la section concernant cette faculté dans le présent annuaire pour connaître les démarches particulières.

Faculté de droit Osgoode Hall : consultez l'annuaire séparé de cette faculté.

Faculté des études de deuxième et troisième cycles : consultez l'annuaire séparé de cette faculté.

Obtention d'équivalences universitaires (crédits d'équivalence)

Toutes les informations concernant des études postsecondaires antérieurement terminées doivent être communiquées à l'Université York au moment du dépôt de la demande d'admission. Les candidats admis à York qui sont titulaires de diplômes d'études postsecondaires d'établissements reconnus peuvent avoir droit à recevoir des équivalences universitaires ou des crédits d'équivalence. Pour déterminer l'admissibilité à des équivalences universitaires, il sera tenu compte du dossier complet des études postsecondaires du candidat dans un établissement reconnu. Le nombre d'équivalences accordées dépend de la nature du programme suivi, des notes obtenues et du programme auquel la personne désire s'inscrire à York. Il n'est pas nécessaire de fournir une demande séparée d'équivalences universitaires. La réception

du dossier complet de demande d'équivalences et l'évaluation de toutes les équivalences possibles au moment de l'admission doit se faire durant un trimestre universitaire à compter de la date d'admission à l'Université. (Ainsi, l'admission à la session d'automne et à la session d'automne-hiver doit être terminée avant la fin de la session d'automne-hiver; l'admission à la session d'hiver doit être terminée à la fin de la session d'été; l'admission à la session d'été doit être terminée à la fin de la session d'automne.) Les candidats admis à York qui n'étaient pas en règle avec leurs établissements postsecondaires antérieurs peuvent déposer une demande d'équivalences et les dossiers seront étudiés au cas par cas.

Une description détaillée des cours, préparée par l'établissement, est obligatoire pour tous les cours suivis dans des établissements postsecondaires en dehors du Canada. Ces descriptions doivent être préparées par l'établissement reconnu ou être disponibles sur son site. Il convient donc de fournir l'adresse URL exacte ou d'imprimer les descriptions directement du site Web.

Les descriptions de cours rédigées dans une autre langue que le français ou l'anglais peuvent être traduites en français ou en anglais par le candidat et la traduction doit être présentée avec le document préparé par l'établissement. Nous exigeons également une traduction officielle en français ou en anglais (faite par un traducteur certifié) des relevés de notes originaux qui n'existent ni en français ni en anglais.

Il est recommandé que tous les étudiants remettent une description détaillée du travail postsecondaire terminé pour la majeure qu'ils envisagent afin de voir s'il est possible d'obtenir des équivalences dans le domaine de la majeure.

Programmes de préparation d'un diplôme universitaire de premier cycle

Un étudiant admis à York qui a fréquenté un établissement postsecondaire agréé et obtenu des crédits en vue de l'obtention d'un baccalauréat peut demander des équivalences. L'étude de son dossier tiendra compte des cours pour lesquels les notes obtenues sont celles normalement exigées d'un étudiant poursuivant ses études sans interruption. Les équivalences sont déterminées en fonction des exigences de la faculté à laquelle l'étudiant souhaite s'inscrire.

L'Université York reconnaît le Protocole pancanadien sur la réciprocité des crédits universitaires et entreprend de s'assurer que tous les cours suivis par un étudiant venant d'un autre établissement durant les deux premières années d'études universitaires au Canada (y compris les dernières années d'études menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) au Québec, et les cours universitaires offerts par les collèges communautaires et les collèges universitaires en Colombie-britannique et en Alberta) seront reconnus et feront l'objet d'une équivalence totale pour l'obtention d'un diplôme pourvu que : 1. l'étudiant soit censé être admissible et ait reçu une offre d'admission ; 2. l'étudiant ait obtenu une note de passage aux cours qu'il a suivis et ait le niveau normalement exigé d'un étudiant poursuivant ses études sans interruption ; et que 3 : les crédits obtenus soient en lien avec le programme d'études auquel l'étudiant souhaite s'inscrire, ou que les crédits puissent être comptés comme facultatifs pour ledit programme.

Si un étudiant venant d'un autre établissement choisit un autre programme une fois admis à York, les équivalences obtenues à l'admission peuvent faire l'objet d'une réévaluation.

Si un étudiant qui quitte York pour poursuivre ses études dans un autre établissement postsecondaire décide d'y revenir, il devra faire une nouvelle demande à l'Université York et toutes les équivalences antérieures devront être réévaluées.

Selon la faculté à laquelle l'étudiant est admis, il se peut que les équivalences accordées ne soient pas toutes utilisées pour satisfaire aux exigences d'un programme d'études donné.

Programmes de préparation d'un diplôme collégial

Un étudiant admis à York qui a terminé au moins un an d'études à temps plein dans un programme d'un collège d'arts appliqués et de technologie (CAAT) ou dans un programme d'un institut de technologie et d'enseignement supérieur (ITAL) en Ontario ou dans un collège agréé en dehors de l'Ontario peut chercher à obtenir des équivalences. Le minimum requis est une moyenne générale de B/70, soit 3 sur une échelle de 4, pour

tous les cours suivis, y compris les cours où il a échoué. Les équivalences sont déterminées en fonction des exigences de la faculté à laquelle l'étudiant souhaite s'inscrire. Les accords avec un collège d'arts appliqués et de technologie ou un collège assimilé peuvent entraîner des équivalences plus larges.

Si un étudiant venant d'un autre établissement choisit un autre programme une fois admis à York, les équivalences obtenues à l'admission peuvent faire l'objet d'une réévaluation.

Si un étudiant qui quitte York pour poursuivre ses études dans un autre établissement postsecondaire décide d'y revenir, il devra faire une nouvelle demande à l'Université York et toutes les équivalences antérieures devront être réévaluées.

Selon la faculté à laquelle l'étudiant est admis, il se peut que les équivalences accordées ne soient pas toutes utilisées pour satisfaire aux exigences d'un programme d'études donné.

Échec et renvoi

Les étudiants qui ont été renvoyés peuvent être réadmis dans une session ultérieure à condition de pouvoir prouver au comité des admissions qu'ils pourront tirer profit de nouvelles études universitaires. Aucune demande de réadmission ne sera considérée dans un délai de deux ans après la date du renvoi. En cas d'échec dans une autre université, ou lorsque les règlements d'une autre université sur le renvoi diffèrent de ceux de York, ou lorsque cette université calcule les années et les semestres d'une façon différente de York, ce sont en général les règlements de York qui s'appliquent.

Renseignements supplémentaires

Service de renseignements sur les admissions, Bureau d'admission

Le Service de renseignements sur les admissions fournit tous les renseignements pour les programmes de premier cycle de jour et du soir, les programmes de deuxième et troisième cycles et le test de langue anglaise de York (York English Language Test – YELT).

Université York
Centre de services aux étudiants
Bureau d'admission
4700, rue Keele
Toronto, ON M3J 1P3
Tél. : 416-736-5000
Site Web : <http://www.yorku.ca/futurestudents>

Service de recrutement et liaison de Glendon

Le Service de recrutement et liaison de Glendon fournit des renseignements en anglais et en français sur les différents programmes bilingues d'arts libéraux offerts sur le campus Glendon.

Service recrutement et liaison
Bureau 100 Collège Glendon
Université York
2275, avenue Bayview
Toronto, ON Canada M4N 3M6
Téléphone : 416-487-6710; Télécopieur : 416-487-6786
Courriel : liaison@glendon.yorku.ca
Site Web : <http://www.glendon.yorku.ca>
